

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 15567  
Numéro SIREN : 497 714 550  
Nom ou dénomination : SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOINE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2022 sous le numéro de dépôt 20582



20220205822020

DATE DEPOT : 21/02/2022

N° DE DEPOT : 20582

N° GESTION : 2018B15567

N° SIREN : 497714550

DENOMINATION : SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOINE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

ADRESSE : 88 Avenue des Ternes 75017 Paris

MILLESIME : 2020

**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE**

Gretelle du tribunal  
de commerce de Paris  
Comptes annuels déposés le :  
23 FEV. 2022  
Sous le N. : 20582  
HB

**SGPIC**

Le 30/06/2021 à 11h00

88, Avenue des Ternes

75001 PARIS

SAS au capital de 1 000 000€

Immatriculée au RCS de Paris sous le n°497 714 550

Suite à la convocation du Gérant par les moyens et délais légaux prévus dans les statuts, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes 2020 et quitus au Gérant pour sa gestion et approbation du rapport de la Gérance.
- Affectation du bénéfice net de 211 299,57 Euros (deux cent onze mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf euros et cinquante-sept centimes) aux postes suivants :
  - Report à nouveau créateur ..... 211 299,57 Eur
- Fixation du taux d'intérêt des comptes courants associés pour l'exercice 2020.

Après avoir constaté la composition du bureau, M. le Gérant communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que tous les associés sont présents ou représentés.

Il constate que l'assemblée, réunissant le quorum requis par la loi est légalement constituée et qu'elle peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour.

M. le Gérant dépose alors sur le bureau pour être mis à la disposition des actionnaires :

- La feuille de présence,
- La liste des associés,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat,
- Le rapport du Gérant,
- Le projet de résolutions soumises à l'assemblée,

M. le Gérant rappelle à l'assemblée que le bilan, l'inventaire, le compte de résultat avec annexe, le rapport de la gérance et le projet de résolutions ont été tenus à la disposition des associés, dans le délai prescrit par la loi.

Il est ensuite décidé de composer le bureau.

Mr SCULTORE Raoul, Président de la SAS SGPIC, est désigné Président de l'assemblée et secrétaire de séance.

Mme BRUN Sibylle, Associée, est désignée scrutateur.

SB  
6

### PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport du Gérant, l'assemblée approuve les comptes et le bilan de l'exercice 2020 tels qu'ils sont présentés, ainsi que la gestion de l'entreprise sociale telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale sur la proposition du Gérant décide d'affecter le bénéfice net de 211 299,57 Euros aux postes suivants :

1) Report à nouveau créditeur ..... 211 299,57 Eur

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### TROISIEME RESOLUTION

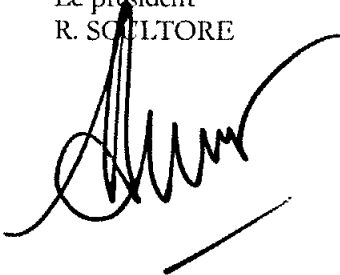
L'assemblée générale fixe le taux d'intérêt des comptes courants associés au taux fixé par l'administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h00

Fait à Paris, en 3 exemplaires

Le président  
R. SOLTTORE



Le scrutateur  
S. BRUN



Société SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOINE INDUST ET

88 RUE DES TERNES

75017 PARIS

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

- Bilan actif-passif
- Soldes intermédiaires de gestion
- Compte de résultat
- Détail des comptes bilan actif passif
- Détail Soldes intermédiaires de gestion
- Détail Compte de résultat

### **SARL ELLIPSE CONSEIL**

145 AVENUE CLEMENT ADER

34170 CASTELNAU LE LEZ

04 99 52 64 45

Dossier N° SGPIC en Euros

*Certifié*

**SGPIC**  
Société de Gestion de Patrimoine Industriel et Commercial  
88 Rue des Ternes - 75017 PARIS  
Tel : 33 (0)1 83 90 13 40  
RCS PARIS 467 014 950 - SAS au capital de 1.000.000€  
welcome@sgpic.fr

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	153	153				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions	2 973	1 785	1 188	1 486	298	20.06
	Installations techniques, matériel et outillage	3 087	2 362	725	1 343	618	46.01
	Autres immobilisations corporelles	456 412	25 076	431 336	29 881	401 455	NS
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	2 828 089	83 499	2 744 590	2 012 945	731 645	36.35	
Créances rattachées à des participations	1 582 286	88 064	1 494 222	1 831 339	337 117	18.41	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	12 687		12 687	12 680	7	0.06	
<b>Total II</b>	<b>4 885 687</b>	<b>200 939</b>	<b>4 684 748</b>	<b>3 889 674</b>	<b>795 074</b>	<b>20.44</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	113 776		113 776	113 776		
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	63 092	10 231	52 861	97 656	44 795	45.87
	Autres créances	43 911		43 911	60 774	16 863	27.75
Capital souscrit - appelé, non versé							
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	15 266		15 266		15 266	
	Charges constatées d'avance (3)	3 118		3 118	2 956	162	5.48
<b>Total III</b>	<b>239 163</b>	<b>10 231</b>	<b>228 932</b>	<b>275 162</b>	<b>46 230</b>	<b>16.80</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>		<b>5 124 851</b>	<b>211 170</b>	<b>4 913 680</b>	<b>4 164 836</b>	<b>748 844</b>	<b>17.98</b>

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

394 973

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12 31/12/2019	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000 000 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000 000	1 000 000		
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	100 000		100 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	2 085 397	2 129 518	44 122	2.07
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	211 300	55 878	155 422	278.14
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	3 396 696	3 185 397	211 300	6.63
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	50 000	50 000		
	<b>Total III</b>	50 000	50 000		
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	150 369		150 369	
	Concours bancaires courants	158	18 008	17 851	99.12
	Emprunts et dettes financières diverses	1 112 262	655 170	457 092	69.77
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 919	57 488	10 569	18.39
	Dettes fiscales et sociales	59 268	85 597	26 329	30.76
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	97 581	113 176	15 595	13.78	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	427		427	
	<b>Total IV</b>	1 466 984	929 440	537 544	57.84
	Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		4 913 680	4 164 836	748 844	17.98

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 337 102 929 440

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	3 018		3 018	59 767	56 748	94.95
Production vendue de biens						
Production vendue de services	172 351	26 120	198 471	333 399	134 928	40.47
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	175 369	26 120	201 489	393 165	191 676	48.75
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 733	2 054	2 679	130.43
Autres produits			1 851	7	1 844	NS
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			208 073	395 226	187 153	47.35
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises			32 035	129 514	97 479	75.27
Variation de stock (marchandises)				80 000	80 000	100.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			194 818	248 699	53 881	21.67
Impôts, taxes et versements assimilés			1 041	518	523	100.97
Salaires et traitements			33 105	32 491	614	1.89
Charges sociales			16 971	16 190	781	4.83
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 831	6 191	1 640	26.49
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 231		10 231	
Dotations aux provisions						
Autres charges			55	296	241	81.53
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			296 087	353 899	57 812	16.34
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			88 014	41 328	129 342	312.97
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12 31/12/2019	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	15 612	31 068	15 456	49.75
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	310 058		310 058	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>325 670</b>	<b>31 068</b>	<b>294 602</b>	<b>948.24</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	85 075		85 075	
Intérêts et charges assimilées (4)	2 060	1 570	490	31.21
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>87 135</b>	<b>1 570</b>	<b>85 565</b>	<b>NS</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>238 536</b>	<b>29 499</b>	<b>209 037</b>	<b>708.63</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>150 522</b>	<b>70 826</b>	<b>79 695</b>	<b>112.52</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	231 000		231 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>	<b>231 000</b>		<b>231 000</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	597	100	497	497.20
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	169 625		169 625	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	<b>170 222</b>	<b>100</b>	<b>170 122</b>	<b>NS</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>60 778</b>	<b>100</b>	<b>60 878</b>	<b>NS</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		14 848	14 848	100.00
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>764 743</b>	<b>426 295</b>	<b>338 449</b>	<b>79.39</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>553 444</b>	<b>370 416</b>	<b>183 028</b>	<b>49.41</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>211 300</b>	<b>55 878</b>	<b>155 421</b>	<b>278.14</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

14 501 13 946

15 536 31 030

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre				
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOIN		88 RUE DES TERNES	
SIRET	4 9 7 7 1 4 5 5 0 0 0 0 5 8	75017 PARIS	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante: 0 1 0 1 2 0 1 3

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET	
-------	--

**B ACTIVITE**

Activités exercées: Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)**

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	46 246	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	127 024	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>			
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>		
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>			
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

**F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)**

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom	
NIF	

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom
	NIF

**G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  NON  Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SARL ELLIPSE CONSEIL 145 AVENUE CLEMENT ADER 34170 CASTELNAU LE LEZ Tél: 04 99 52 64 45		Tél:	
OGA/OMGA	Viséur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viséur conventionné:		Date:	Lieu: PARIS
N° d'agrément du CGA/OMGA/viséur conventionné		Qualité et nom du signataire:	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature	



Désignation de l'entreprise : Société SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOINE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 88 RUE DES TERRES 75017 PARIS Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 4 9 7 7 1 4 5 5 0 0 0 0 5 8 Néant  \*

				Exercice N clos le, [3 1 1 2 2 0 2 0]		N-1 [3 1 1 2 2 0 1 9]	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	153	AG	153		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	2 973	AQ	1 785	1 188	1 486
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 087	AS	2 362	725	1 343
	Autres immobilisations corporelles	AT	456 412	AU	25 076	431 336	29 881
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	2 828 089	CV	83 499	2 744 590	2 012 945
	Créances rattachées à des participations	BB	1 582 286	BC	88 064	1 494 222	1 831 339
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	12 687	BI		12 687	12 680	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>4 885 687</b>	<b>BK</b>	<b>200 939</b>	<b>4 684 748</b>	<b>3 889 674</b>	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	113 776	BU		113 776	113 776
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	63 092	BY	10 231	52 861	97 656
	Autres créances (3)	BZ	43 911	CA		43 911	60 774
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	15 266	CG		15 266	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 118	CI		3 118	2 956
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>239 163</b>	<b>CK</b>	<b>10 231</b>	<b>228 932</b>	<b>275 162</b>	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>5 124 851</b>	<b>IA</b>	<b>211 170</b>	<b>4 913 680</b>	<b>4 164 836</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	394 973	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF MOBILISÉ \*

STOCKS \*

DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOINE		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1.000.000.....)	DA	1 000 000	1 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	100 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	2 085 397	2 129 518	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	211 300	55 878	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	3 396 696	3 185 397	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	50 000	50 000	
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	50 000	50 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	150 527	18 008	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	1 112 262	655 170	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	46 919	57 488	
	Dettes fiscales et sociales	DY	59 268	85 597	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	97 581	113 176	
Compte régul.	EB	427			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 466 984	929 440		
<b>Ecarts de conversion passif* (V)</b>	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	4 913 680	4 164 836		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	1 337 102	929 440	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H		17 398		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : Société SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOINE						Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 018	FB		FC	3 018	59 767	
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	172 351	FH	26 120	FI	198 471	333 399
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	175 369	FK	26 120	FL	201 489	393 165	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	4 733	2 054	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 851	7	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	208 073	395 226
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	32 035	129 514	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		(80 000)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	194 818	248 699	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 041	518	
	Salaires et traitements*					FY	33 105	32 491	
	Charges sociales (10)					FZ	16 971	16 190	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	7 831	6 191
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	10 231	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	55	296	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	296 087	353 899	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(88 014)	41 328	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	15 612	31 068	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	310 058		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	325 670	31 068	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	85 075		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	2 060	1 570	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	87 135	1 570	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	238 536	29 499	
<b>- RÉSULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II III - IV V - VI)</b>						GW	150 522	70 826	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

C'est Quatre

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>Société SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOINE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 231 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD 231 000
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 597 100
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 169 625
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH 170 222 100
<b>- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI 60 778 (100)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (LX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 14 848	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I III V VII)</b>		HL 764 743 426 295	
<b>TOTAL DES CHARGES (II IV VI VIII IX X)</b>		HM 553 444 370 416	
<b>5 - BÉNÉFICE DU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN 211 300 55 878	
<b>RENOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IC
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP 14 501 13 946
		- Crédit bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ 15 536 31 030
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD
	(9) Dont transferts de charges		A1 4 733 2 054
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 294	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
(7) <b>Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)</b>		<b>Exercice N</b>	
Cf état annexe		Charges exceptionnelles 170 222	Produits exceptionnels 231 000
(8) <b>Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :</b>		<b>Exercice N</b>	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepad Quadern



Désignation de l'entreprise : Société SOCIÉTÉ DE GESTION DE PATRIMOINE

Néant

Ne pas reporter le montant des centimes

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	153	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants I.9	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	2 973	KQ		KR	
		Dont Composants M3	KS	3 087	KT		KU	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			KV		KW	KX	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KY		KZ	LA 412 219
		Matériel de transport *			LB	48 293	LC	LD 1 900
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LE		LF	IG
	Emballages récupérables et divers *			LH		LI	IJ	
	Immobilisations corporelles en cours			LK		LL	LM	
	Avances et acomptes			LN	54 353	LO	LP 414 119	
	TOTAL III							
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T	
	Autres participations			8U	4 240 830	8V	8W 1 628 159	
	Autres titres immobilisés			IP		IR	IS	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	12 680	IU	IV 7	
	TOTAL IV			IQ	4 253 510	LR	LS 1 628 166	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	4 308 016	OH	OJ 2 042 285	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LY		LW	153	IX	153	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	Dont Composants M2	IS		MG		MH	2 973	MI	2 973
		Dont Composants M3	IT		MJ		MK	3 087	ML	3 087
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IU		MM		MN		MO		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IV		MP		MQ	412 219	MR	412 219
		Matériel de transport	IW		MS	6 000	MT	44 193	MU	44 193
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IX		MY		MW		MX	
	Emballages récupérables et divers *	IX		MY		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III	IV		NG	6 000	NH	462 472	NI	462 472	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU		M7		OW		
	Autres participations	IO		OX	1 458 614	OY	4 410 375	OZ	4 410 375	
	Autres titres immobilisés	II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	12 687	2G	12 687	
	TOTAL IV	I3		NJ	1 458 614	NK	4 423 062	2H	4 423 062	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	1 464 614	OL	4 885 687	OM	4 885 687	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOINE

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**  
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOINENéant  \*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations ; dotations de l'exercice		Diminutions ; amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CV		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PF	153	PF		PG		PH	153
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	1 487	PW	298	PX		PV	1 785
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 744	QA	618	QB		QC	2 362
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI	198	QJ		QK	198
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	18 412	QM	6 717	QN	251	QO	24 878
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	21 643	QV	7 831	QW	251	QX	29 223
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>		ON	21 796	OP	7 831	OQ	251	OR	29 376

CADRE B

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	NS			N6	
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4	
	Inst. gales. agenc. et am. des cons.	SS	S6	S7	S8	S9	T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. agenc. an. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1	
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL			NM					NO	
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général des versements <b>NP + NQ + NR</b>	NW			Total général des versements <b>(NS + NT + NU)</b>	NY		Total général des remboursements <b>(NW - NY)</b>	NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise : <u>Société SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOINE</u>						
					Néant <input type="checkbox"/> *	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (I)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	JK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (I)*	O6	O7	O8	O9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I II III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Désignation de l'entreprise :		Société SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOINE				Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	1 582 286	UM	382 286	UN	1 200 000			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	12 687	UV	12 687	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	17 539		17 539					
	Autres créances clients		UX	45 553		45 553					
	Créance représentative de titres / Prêt remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *)		UO								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres	Impôts sur les bénéfices		VM	16 440		16 440				
		collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée		VB	24 137		24 137			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
	Divers		VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	3 334		3 334					
	Charges constatées d'avance		VS	3 118		3 118					
	<b>TOTAUX</b>			VT	1 705 094	VU	505 094	VV	1 200 000		
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	22 527		10 811		11 716			
	à plus de 1 an à l'origine		VH	128 000		9 834		118 166			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	36 871		36 871						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	46 919		46 919						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 400		1 400						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 375		3 375						
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices		8E								
	collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	53 598		53 598				
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	895		895						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 075 391		1 075 391						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	97 581		97 581						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	427		427						
<b>TOTAUX</b>			VY	1 466 984	VZ	1 337 102		129 882			
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	160 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	9 631	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise: <b>Société SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOINE</b>		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le:									
				3	1	1	2	2	0	2	0		
<b>I RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				WA	211 300				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés											WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39 4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE					XE
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à IIS)			WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 219 sexies D)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WJ	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX					XV
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ					90
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											IT		
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 204 B du CGI		L7					K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)									IB	
			- imposées au taux de 0 %									ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme			- Plus-values soumises au régime des fusions						WN	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à IIS)											XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-1e et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ	
				Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)		SX	Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro		MI				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											YI		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3		
								<b>TOTAL I</b>		WR	211 390		
<b>II DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				WS					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											WT		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)											WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)									WV	
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)									WHI	
			- imposées aux taux de 19 %									WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs									XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %											IG		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A					XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											ZX		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*											ZY		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *											XD	
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 septies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5				XF
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA				
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC				
				Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindicies)		PC				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à IIS)											XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (FXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI					XG	
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y2		
<b>III RÉSULTAT FISCAL</b>								<b>TOTAL II</b>		XH	127 024		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	84 366						XJ		
		déficit (II moins I)											
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à IIS)*											ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à IIS)*											XU		
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>				XN	84 366						XO		



Désignation de l'entreprise : Société SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOINE		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
<b>II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice		ZT	
<b>III PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMP T</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
<b>Provisions pour risques et charges *</b>			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
<b>Provisions pour dépréciation *</b>			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
<b>Charges à payer</b>			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ Borne WI	↓ Borne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>Société SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOINE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	2 129 518	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	100 000					
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	55 878		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE						
					Report à nouveau		ZF						
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	<b>2 185 397</b>			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	ZG	2 085 397				
						ZH	2 185 397						
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNELLES	- Sous-traitance				YT	5 385		45 371					
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8			XQ	85 485		61 088					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	10 158		8 762					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	120							
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES			ST	93 671		133 479					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	194 818		248 699					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	453							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			YZ	588		518					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	1 041		518					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				YY	59 953		101 958					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	30 845		51 882					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*				OB	32 827							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I)												
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : Indiquer 1 si société mère. 2 si société filiale	JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	4 9 7 7 1 4 5 5 0 0 0 0 5 8							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : Société SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOINE Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	ECHANGE TITRES	163 876			163 876
	2	Infrastructure	6 000	251		5 749
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \*

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1	225 000	61 124				61 124
	2	6 000	251	251			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					65 900
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			251			127 024	
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)				(A)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪					(ventilation par taux)		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT





Désignation de l'entreprise : Société SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOINENéant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8% ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① \*Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 MC  
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① \*

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : Société SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOINE

Néant 

## I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

## II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS \* (5e, 6e, e alinéas de l'art -1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise: Société SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOINE				Néant <input type="checkbox"/>		
Exercice ouvert le: 01/01/2020		et clos le: 31/12/2020		Durée en nombre de mois		
				1	2	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>						
Effectif moyen du personnel * :				YP	1	
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>						
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	201 489	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	61 375	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
<b>TOTAL 1</b>				<b>OX</b>	<b>262 864</b>	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	1 851	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	4 733	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
<b>TOTAL 2</b>				<b>OM</b>	<b>6 584</b>	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>						
Achats				ON	32 035	
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	92 931	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	55	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
<b>TOTAL 3</b>				<b>OJ</b>	<b>125 020</b>	
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG	144 428
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	144 428	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	262 864	Effectifs au sens de la CVAE *		
				EY	1	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX		
Période de référence		GY	01/01/2020	GZ	31/12/2020	
Date de cessation				HR		
<small>(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128                  * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs</small>						

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 4 9 7 7 1 4 5 5 0 0 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOIN

ADRESSE (voie) 88 RUE DES TERNES

CODE POSTAL 75017 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1  Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique SCULTORE Prénom(s) RAOUL

Nom marital  % de détention 75.00 Nb de parts ou actions 75 000

Naissance : Date 080959 N° Département 34 Commune SETE Pays

Adresse : N° 921 Voie ROUTE IMPERIALE

Code postal 34670 Commune BAILLARGUES Pays

Titre (2) Mme Nom patronymique BRUN Prénom(s) SIBYLLE

Nom marital  % de détention 25.00 Nb de parts ou actions 25 000

Naissance : Date 130867 N° Département 30 Commune NIMES Pays

Adresse : N° 921 Voie ROUTE IMPERIALE

Code postal 34670 Commune BAILLARGUES Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2021

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 4 9 7 7 1 4 5 5 0 0 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOIN

ADRESSE (voie) 88 RUE DES TERNES

CODE POSTAL 75017 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Copie Quadra